

La nouvelle définition de la ruralité par l'Insee et les évolutions de la typologie des communes rurales et urbaines de la DEPP

Première version : 4 novembre 2021
Mise à jour : 6 mars 2023

La nouvelle définition du rural

Jusqu'en 2020, les communes rurales étaient définies par l'Insee comme les communes en dehors d'une unité urbaine (au sens du zonage en unités urbaines). Faisant suite aux recommandations de l'Agenda rural (2019), et à un groupe de travail de la statistique publique sur la définition de la ruralité (2020), cette définition a changé. Désormais, les communes rurales sont définies en référence à la grille de densité : sont considérées comme rurales les communes peu ou très peu denses, conformément à une définition déjà utilisée au plan européen.

L'utilisation de cette définition est préconisée par le Conseil national de l'information statistique (Cnis, commission « Territoires » du 26 novembre 2020) et par l'Insee et le Cnis dans un dossier de l'ouvrage *La France et ses territoires* paru en avril 2021. Elle a également été retenue dans le cadre du Comité interministériel aux ruralités (14 novembre 2020).

La DEPP recommande donc, pour définir le périmètre global de la ruralité en éducation, dans le cadre d'études ou d'un point de vue opérationnel, de privilégier désormais la définition appuyée sur la grille de densité. Ce choix permettra aux futurs indicateurs et études portant sur l'éducation de continuer à être produits selon une définition cohérente avec celle recommandée à l'échelle de la statistique publique. Préserver cette cohérence est nécessaire pour assurer la lisibilité de ces travaux auprès des utilisateurs et notamment des décideurs.

La mise à jour de la typologie des communes rurales et urbaines

La typologie des communes rurales et urbaines de la DEPP, publiée en 2019 (voir *Note d'Information* citée en référence), est revue pour intégrer cette nouvelle définition. Elle reste ainsi cohérente avec la définition de la ruralité recommandée dans la statistique publique, ce qui permet notamment une meilleure comparabilité entre des travaux d'études réalisés par des institutions différentes.

En plus de la grille de densité, les autres critères mobilisés par la typologie, correspondant à l'appartenance à une unité urbaine et à l'aire d'attraction d'une ville de plus de 50 000 habitants, restent très discriminants pour décrire le système éducatif. C'est pourquoi le nouveau mode de calcul de la typologie conserve ces critères, et s'appuie sur des principes de construction similaires à ceux de l'ancienne version (cf. tableau 1).

Tableau 1. Construction de la nouvelle version de la typologie des communes rurales et urbaines (2021)

Critère morphologique 1	Critère morphologique 2	Critère fonctionnel	Critère morphologique 3	
Grille de densité	Type de commune (ZUU)	Dans une aire de plus de 50 000 habitants (ZAAV)	Grille de densité	Intitulé 2021
Peu ou très peu dense	Hors unité urbaine	non	Très peu dense	Rural éloigné très peu dense
			Peu dense	Rural éloigné peu dense
		oui	Très peu dense	Rural périphérique très peu dense
			Peu dense	Rural périphérique peu dense
	En unité urbaine	non	Très peu ou peu dense	Rural-bourg
		oui	Très peu ou peu dense	Rural périurbain
Dense ou très dense	Hors unité urbaine ou en unité urbaine	non	Densité intermédiaire ou dense	Urbain-petite ville
		oui	Dense	Urbain dense
			Très dense	Urbain très dense

ZUU : zonage en unités urbaines. ZAU : zonage en aires urbaines. ZAAV : zonage en aires d'attraction des villes. En gras, les intitulés de types de communes qui sont modifiés dans la version de la typologie 2021.

Compte tenu de l'adoption de la nouvelle définition de la ruralité, trois catégories sont renommées :

- la catégorie anciennement dénommée « Bourg », qui fait partie du rural avec la nouvelle définition, est renommée « Rural-bourg » ;

- la catégorie anciennement nommée « Urbain périphérique peu dense », qui fait également désormais partie du rural, est renommée « Rural périurbain » ;
- la catégorie anciennement nommée « Petite ville », qui reste parmi les catégories urbaines, est renommée « Urbain-petite ville ».

Outre ces changements de dénomination, les périmètres de certaines catégories sont légèrement modifiés :

- 32 communes relevant précédemment du « Rural éloigné très peu dense » sont reclassées en « Urbain-petite ville » (0,1 % des communes et moins de 0,1 % de la population) ;
- 295 communes relevant précédemment du « rural périphérique peu dense » sont reclassées en « urbain dense » (0,8 % des communes et 0,5 % de la population).

En effet, ces communes, tout en étant hors unité urbaine, sont de densité intermédiaire selon la grille de densité, et cette seconde caractéristique prime désormais dans leur classement.

La nouvelle carte de la typologie en neuf types est présentée sur la carte ci-dessous. Les types de communes qui ne sont pas concernés par les changements (ni leur dénomination, ni l'ordre de présentation) gardent une couleur similaire à la version précédente. Pour les trois types qui font l'objet des modifications (Rural-bourg, Rural périurbain, Urbain-petite ville), de nouvelles couleurs ont été appliquées.

La typologie des communes rurales et urbaines 2021

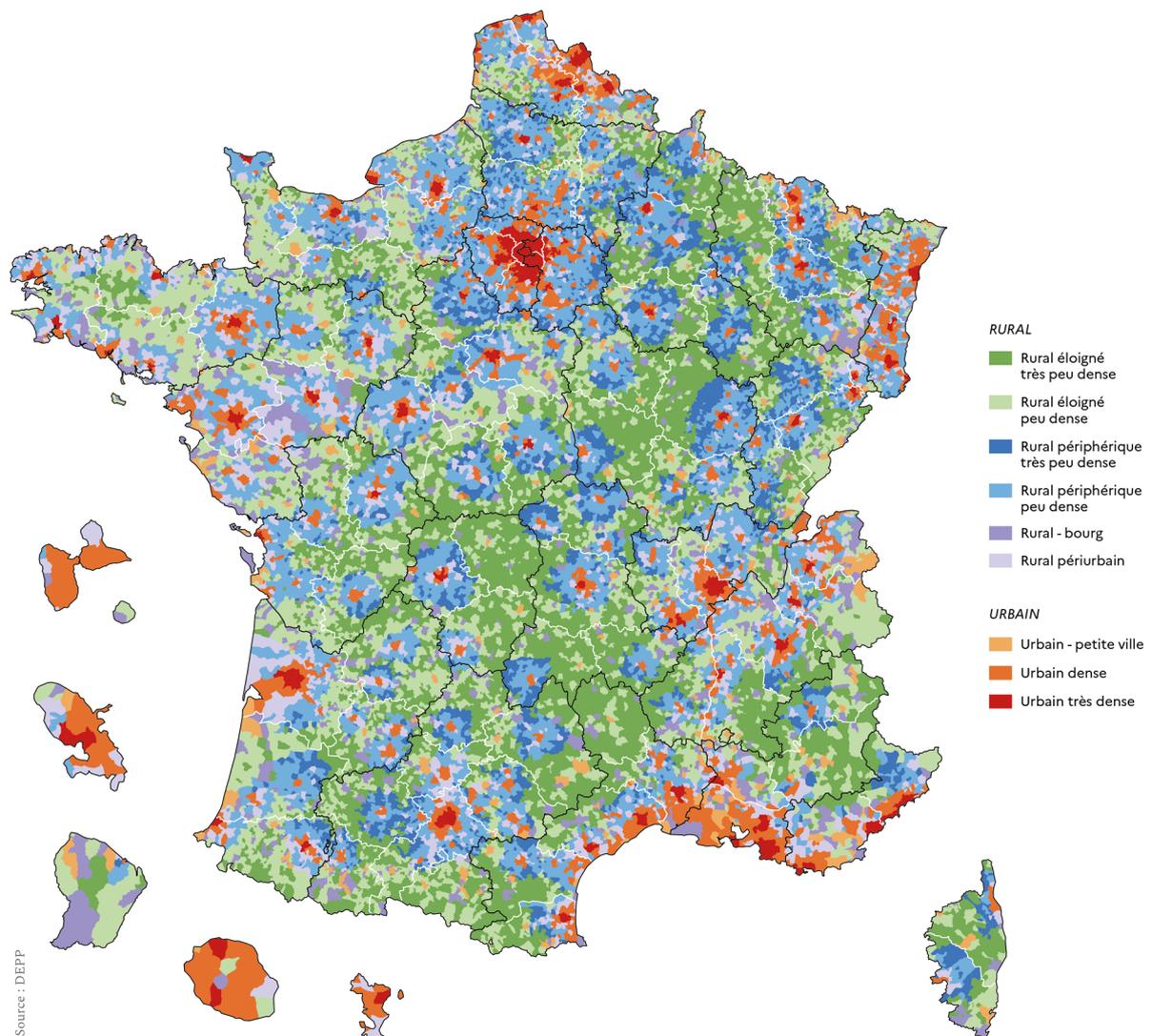


Tableau 2. Comparaison des versions de la typologie des communes rurales et urbaines

En proportion des communes (%)

		Typologie des communes rurales et urbaines (nouvelle version)									
		Rural éloigné très peu dense	Rural éloigné peu dense	Rural périphérique très peu dense	Rural périphérique peu dense	Rural-bourg	Rural périurbain	Urbain-petite ville	Urbain dense	Urbain très dense	Total
Typologie des communes rurales et urbaines (ancienne version)	Rural éloigné très peu dense	23,2									23,2
	Rural éloigné peu dense		19,0					0,1			19,1
	Rural périphérique très peu dense			11,2							11,2
	Rural périphérique peu dense				24,1				0,8	<0,1	25,0
	Bourg					4,2					4,2
	Petite ville							1,6			1,6
	Urbain périphérique peu dense						6,4				6,4
	Urbain dense							<0,1	7,3		7,3
	Urbain très dense									2,2	2,2
	Total	23,2	19,0	11,2	24,1	4,2	6,4	1,7	8,1	2,2	100,0

Nouvelle définition du rural : 88,0 % des communes

Définition « historique » du rural : 78,3 % des communes

En proportion de la population (%)

		Typologie des communes rurales et urbaines (nouvelle version)									
		Rural éloigné très peu dense	Rural éloigné peu dense	Rural périphérique très peu dense	Rural périphérique peu dense	Rural-bourg	Rural périurbain	Urbain-petite ville	Urbain dense	Urbain très dense	Total
Typologie des communes rurales et urbaines (ancienne version)	Rural éloigné très peu dense	2,3									2,3
	Rural éloigné peu dense		6,8					<0,1			6,8
	Rural périphérique très peu dense			1,2							1,2
	Rural périphérique peu dense				9,9				0,5	<0,1	10,4
	Bourg					4,5					4,5
	Petite ville							5,1			5,1
	Urbain périphérique peu dense						7,9				7,9
	Urbain dense							<0,1	23,7		23,7
	Urbain très dense									38,0	38,0
	Total	2,3	6,8	1,2	9,9	4,5	7,9	5,1	24,2	38,0	100,0

Nouvelle définition du rural : 32,7 % de la population

Définition « historique » du rural : 20,8 % de la population

En proportion des élèves résidents (%)

		Typologie des communes rurales et urbaines (nouvelle version)									
		Rural éloigné très peu dense	Rural éloigné peu dense	Rural périphérique très peu dense	Rural périphérique peu dense	Rural-bourg	Rural périurbain	Urbain-petite ville	Urbain dense	Urbain très dense	Total
Typologie des communes rurales et urbaines (ancienne version)	Rural éloigné très peu dense	1,8									1,8
	Rural éloigné peu dense		6,0					<0,1			6,1
	Rural périphérique très peu dense			1,1							1,1
	Rural périphérique peu dense				10,3				0,5		10,8
	Bourg					3,9					3,9
	Petite ville							4,8			4,8
	Urbain périphérique peu dense						8,3				8,3
	Urbain dense							<0,1	24,9		24,9
	Urbain très dense									38,2	38,2
	Total	1,8	6,0	1,1	10,3	3,9	8,3	4,9	25,4	38,2	100,0

Nouvelle définition du rural : 31,5 % des élèves

Définition « historique » du rural : 19,8 % des élèves

En proportion des établissements scolaires (%)

		Typologie des communes rurales et urbaines (nouvelle version)									
		Rural éloigné très peu dense	Rural éloigné peu dense	Rural périphérique très peu dense	Rural périphérique peu dense	Rural-bourg	Rural périurbain	Urbain-petite ville	Urbain dense	Urbain très dense	Total
Typologie des communes rurales et urbaines (ancienne version)	Rural éloigné très peu dense	3,3									3,3
	Rural éloigné peu dense		10,5					0,1			10,5
	Rural périphérique très peu dense			1,7							1,7
	Rural périphérique peu dense				13,5				0,5		14,0
	Bourg					5,7					5,7
	Petite ville							5,7			5,7
	Urbain périphérique peu dense						7,9				7,9
	Urbain dense							<0,1	22,0		22,0
	Urbain très dense									29,2	29,2
	Total	3,3	10,5	1,7	13,5	5,7	7,9	5,8	22,5	29,2	100,0

Nouvelle définition du rural : 42,5 % des établissements

Définition « historique » du rural : 29,5 % des établissements

Lecture : 19,0 % des communes sont classées dans le type « rural éloigné peu dense » de la typologie, que l'on applique l'ancienne ou la nouvelle version de la typologie. Elles représentent 6,8 % de la population, 6,0 % des élèves et 10,5 % des établissements scolaires.

Champ : communes et population résidente de France métropolitaine et des DROM ; élèves et établissements du premier et second degré des secteurs public et privé sous contrat, MENJ.

Source : Insee, recensement de la population 2018, calculs DEPP-MENJ ; base Diapre 2021 et Scolarité 2021.

Conséquences pour la répartition des communes, de la population, des élèves et des établissements entre les types de communes

Compte tenu de la nouvelle définition du rural par l'Insee, au périmètre plus large que précédemment, la proportion de communes rurales en France passe de 78,3 % à 88 % (cf. tableau 2). La part de la population rurale passe de 20,8 % à 32,7 %. Les élèves du premier et du second degré se répartissent selon leur type de commune de résidence de façon similaire à la population française. La proportion d'élèves vivant dans une commune rurale passe de 19,8 % à 31,5 %. Enfin, les établissements scolaires sont plus fortement implantés dans le rural que le sont les élèves, puisque les établissements ruraux sont en moyenne plus petits. La proportion d'établissements implantés dans une commune rurale (ensemble premier et second degrés) passe de 29,5 % à 42,5 % en appliquant la nouvelle définition.

Cette hausse est intégralement liée au passage des types « Bourg » (devenue Rural-bourg) et « Urbain périphérique peu dense » (devenue Rural périurbain) dans les types de communes rurales. L'ancien périmètre de la ruralité recouvre essentiellement les quatre types de communes du « Rural éloigné » et du « Rural périphérique » dans la nouvelle version de la typologie : ces quatre types représentent 77,4 % des communes et 20,2 % de la population.

Conséquences pour la comparaison des résultats obtenus avec l'ancienne et la nouvelle version de la typologie

Depuis 2019, la typologie des communes de la DEPP a été utilisée dans de nombreux travaux d'études, incluant notamment le numéro spécial de la revue *Éducation & formations* (DEPP, 2021). Compte tenu du changement du périmètre de la ruralité, il n'est pas possible de comparer directement les résultats sur l'ancienne et la nouvelle définition du rural.

Toutefois, les résultats mobilisant la typologie dans son ancienne version peuvent être interprétés au regard de la nouvelle version de la typologie. En effet, comme on l'a constaté ci-dessus, il y a des correspondances entre les anciens et nouveaux types. 98,1 % des communes du territoire français vérifient les équivalences entre les anciens et nouveaux types de communes indiquées dans le tableau 3. Le taux de correspondance le plus faible concerne les communes urbaines denses : 89,6 % des communes sont classées de façon identique dans ces deux versions, au regard de l'ensemble des communes classées dans ce type dans l'une ou l'autre version de la typologie. Toutefois, les cas de discordance correspondent plutôt à des petites communes (cf. reclassements du « Rural périphérique peu dense » en « Urbain dense » déjà cités). Si on calcule le même taux de correspondance en le pondérant par la proportion d'élèves résidant dans ces communes, ce taux s'élève à 98 % pour le type « Urbain dense », et à 98,9 % pour l'ensemble des communes.

Il ressort donc de cette analyse que les résultats des études obtenus avec l'ancienne version de la typologie en neuf postes peuvent en général être mobilisés en remplaçant les intitulés de l'ancienne version par la nouvelle version, à condition d'inclure un avertissement sur l'utilisation d'une telle correspondance dans la valorisation des résultats.

Dans l'avenir, la DEPP publiera de nouvelles données et études utilisant la typologie dans sa nouvelle version, de sorte que l'utilisation de cette table de correspondance ne sera plus nécessaire, sauf à titre de comparaison historique (avec nécessité à encore de mentionner la rupture de série).

Tableau 3. Correspondances entre les anciens types et les nouveaux types de communes

Ancienne version de la typologie	Nouvelle version de la typologie	Taux de correspondance (en % de communes)	Taux de correspondance (en % d'élèves)
Rural éloigné très peu dense	Rural éloigné très peu dense	100,0	100,0
Rural éloigné peu dense	Rural éloigné peu dense	99,5	99,2
Rural périphérique très peu dense	Rural périphérique très peu dense	100,0	100,0
Rural périphérique peu dense	Rural périphérique peu dense	96,6	95,3
Bourg	Rural-bourg	100,0	100,0
Urbain périphérique peu dense	Rural périurbain	94,3	98,8
Petite ville	Urbain-petite ville	100,0	100,0
Urbain dense	Urbain dense	89,6	98,0
Urbain très dense	Urbain très dense	99,9	100,0
Ensemble des communes		98,1	98,9

Références

D'Alessandro C., Levy D. et Regnier T., 2021, « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », *La France et ses territoires*, coll. Insee Références, p. 61-72.

DEPP, 2021, *Les territoires de l'éducation : des approches nouvelles, des enjeux renouvelés*, numéro 102 de la revue *Éducation & formations*.

Duquet-Métayer C. et Monso O., 2019, « Une typologie des communes pour décrire le système éducatif », *Note d'Information*, n°19.35, MENJ-DEPP.

Duquet-Métayer C. et Monso O., 2019, « Typologie des communes rurales et urbaines : méthodologie de construction », Document de travail de la DEPP, série « Méthodes », n°2019-M03, MENJ-DEPP.